AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE
Collecte
des déchets
2019
en Haute_Garonne
www.hautegaronne.chambre-agriculture.fr

Collecte PPNU et EPI

Produits Phytosanitaires Non Utilisables et Equipement de Protection Individuelle

Quand ?

5 décembre 2019

Où ?

Dans l'emballage d'origine avec mention «à détruire»
(sur-emballé si en mauvais état)

Stocker les EPI usagés dans un sac translucide rangé dans le local phytosanitaire, près des produits phytopharmaceutiques non utilisables (PPNU).

Se référer à son organisme de collecte pour connaître les conditions de dépôt.

Collecte EVPP, EVPF

Quand ?

03>07 juin 2019 et **02>06 décembre 2019**

Où ?

VAL de GASCOGNE réalisera la collecte en 2019 à des dates différentes. Pour en savoir plus, contactez votre magasin.

*RAGT Plateau collecte uniquement du 2 au 6 décembre

**LE MAJOR collecte uniquement du 3 au 7 juin

Les sites CAPLA de l'Ariège à LÉZAT, DAUMAZAN et MOULIS font la collecte

Emballages Vides de Produits Phytosanitaires, de Produits Fertilisants

Fûts en plastique ou en métal
Vidés, fermés et déposés à l'unité

Bidons en plastique
Rincés, égouttés, mis en sache. Secs et sans bouchon.

Sacs, boîtes et bouchons
Vidés, pliés et déposés en sache

Big Bag et sacs produits fertilisants
Vidés, à plat, pliés en fagot

Se référer à son organisme de collecte pour connaître les conditions de dépôt.

Collecte EVS

Quand ?

03>07 juin 2019 et 02>06 décembre 2019

Où ?

VAL de GASCOGNE réalisera la collecte en 2019 à des dates différentes. Pour en savoir plus, contactez votre magasin.

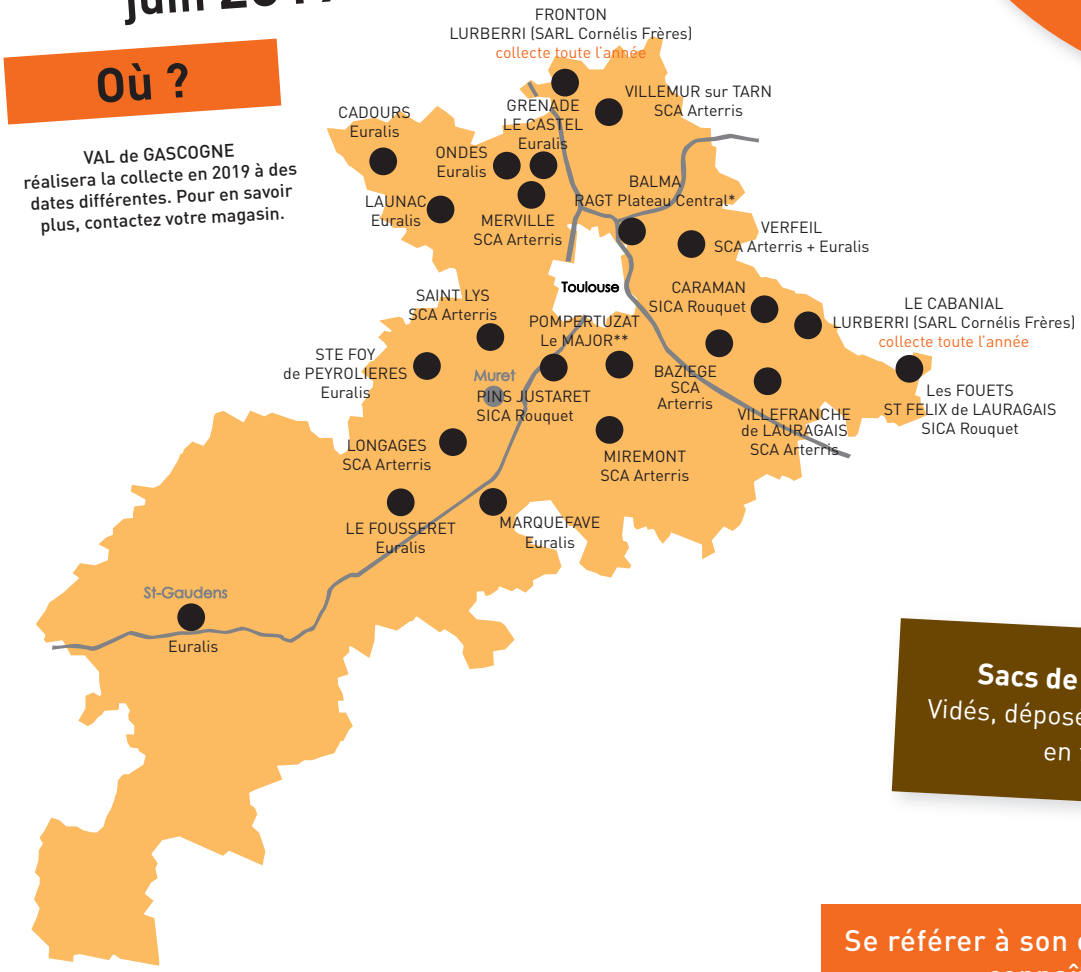

Emballages Vides de sacs de Semences

*RAGT Plateau
collecte uniquemenent
du 2 au 6 décembre

**LE MAJOR
collecte uniquemenent
du 3 au 7 juin

Sacs de semences
Vidés, déposés à plat, ficelés en fagot.

Se référer à son organisme de collecte pour connaître les conditions de dépôt.

Collecte EVPHEL

Emballages Vides de Produits d'Hygiène utilisés en Élevage Laitier

Quand ?

03>07 juin 2019 et **02>06 décembre 2019**

Où ?

VAL de GASCOGNE réalisera la collecte en 2019 à des dates différentes. Pour en savoir plus, contactez votre magasin.

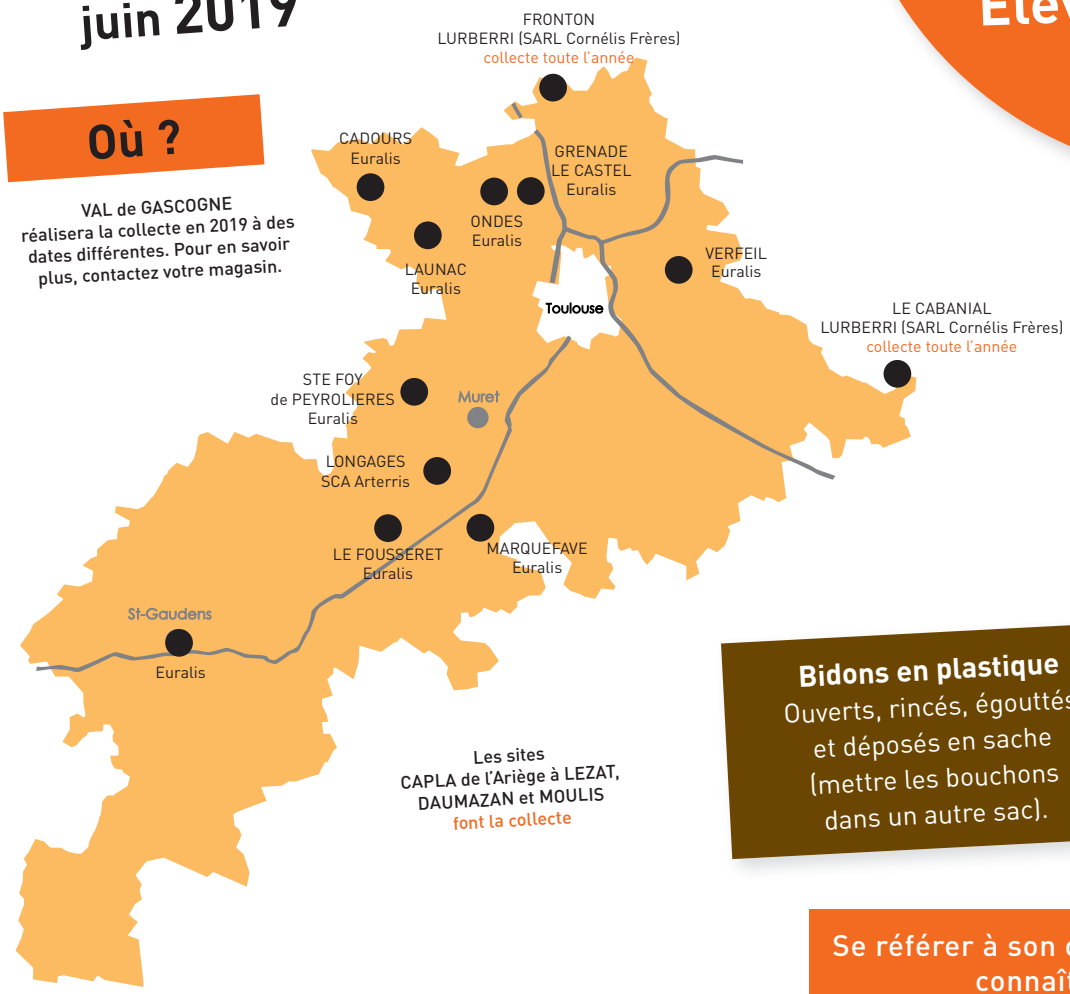

Les sites CAPLA de l'Ariège à LEZAT, DAUMAZAN et MOULIS font la collecte

Bidons en plastique
Ouverts, rincés, égouttés et déposés en sache (mettre les bouchons dans un autre sac).

Se référer à son organisme de collecte pour connaître les conditions de dépôt.

Collecte FAU Maraichage

Films Agricoles Usagés Maraîchage*

Où ?

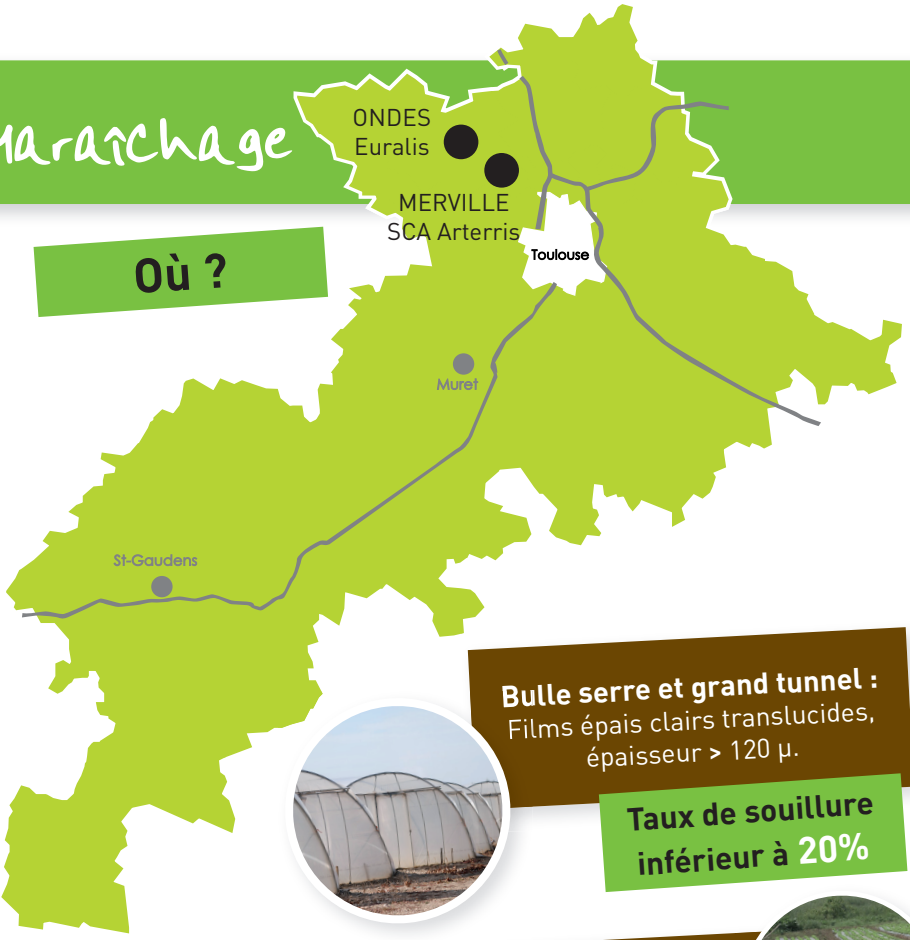

Quand ?

18>22 novembre 2019

Paillage clair :
Films minces clairs, translucides, épaisseur 20 à 30 µ (sauf asperge).

Taux de souillure inférieur à 50%

Films de solarisation, chenilles et petits tunnels :
Films minces clairs, translucides ou naturels, épaisseur de 20 à 80 µ.

Taux de souillure inférieur à 40%

Bulle serre et grand tunnel :
Films épais clairs translucides, épaisseur > 120 µ.

Taux de souillure inférieur à 20%

Films de paillage couleur :
Films minces couleur (noir, marron, noir/blanc), épaisseur de 60 à 120 µ.

Taux de souillure inférieur à 50%

Limiter au maximum la présence de déchets organiques, déposer les films de préférence par temps sec pour éviter que la terre ne colle au plastique.

Ne concerne pas les P17 : contacter les conseillères maraîchage de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne.

**Hors gaines d'irrigation, ficelles, filets et voiles, sacs d'engrais ou substrat.*

Afin de couvrir les surcoûts de la collecte des FAU maraichage, les distributeurs peuvent refacturer des frais de collecte

Les conditions de collecte de ces films ayant évoluées, se référer à son organisme de collecte pour connaître les conditions de dépôt.

Collecte FAU Elevage et FIFU

Films Agricoles Usagés de l'Élevage et Ficelles et Filets

Où ?

VAL de GASCOGNE réalisera la collecte en 2019 à des dates différentes. Pour en savoir plus, contactez votre magasin.

Les sites CAPLA de l'Ariège à, DAUMAZAN collecte le 26/03 et MOULIS collecte le 29/03

Quand ?

18>23 mars 2019

Ficelles et Filets
secoués et déposés séparément en sache plastique *(agréée ADIVALOR)*

- Collecte FD ACVA
- Collecte coop

Bâches d'ensilage
Balayées, sèches et déposées pliées ou roulées et ficelées

Films d'enrubannage
Secoués, pliés, roulés et déposés en boules **ou en sache plastique** (agréée ADIVALOR)

Se référer à son organisme de collecte pour connaître les conditions de dépôt.

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation
Etude-Diagnostic

Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne
Siège Social
32 rue de Lisieux
CS 90105
31026 Toulouse Cedex 3
Tél 05 61 10 42 50

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-GARONNE

© Conception : Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne - IPNS - Photos non contractuelles

Nos partenaires :

Les Agriculteurs du Commerce
Fédération des ACVA
Arterris L'Art de la Terre
Val de Gascogne Terre des Hommes
• Négociants
• Achat de céréales et oléoprotéagineux
• Vente d'approvisionnements
SARL CORNELIS FRERES 31620 FRONTON
CAPLA COOPERATIVE AGRICOLE DES PRODUCTEURS DE LA LEZE ET DE L'ARIZE
COOPERATIVE REGIONALE OLEICOLE
CRL
ADIVALOR
SARL LABATUT FOURCADE
Produits Agricoles - AURIGNAC
Tel : 05.61.98.91.39
LE MAJOR
euralis NOURRIR VOTRE CONFIANCE
R.A.G.T PLATEAU CENTRAL
SICA ROUQUET